

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU — PAYS GRENAOIS —

Artassenx - Bascons - Bordères et Lamensans - Castandet - Cazères sur l'Adour - Grenade sur l'Adour
Larrièrre Saint Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin - Saint Maurice sur Adour

Envoyé en préfecture le 20/04/2021
Reçu en préfecture le 20/04/2021
Affiché le 20/04/2021
ID : 040-244000824-20210412-2021_025-BF



N° 2021-025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS GRENAOIS

Séance du 12 avril 2021

L'an deux mille vingt et un et le 12 avril à 19h00, le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni au centre socio culturel de Grenade-sur-l'Adour sous la Présidence de M. Jean-Luc LAFENETRE, Président.

Étaient présents à l'ouverture de la séance

Membres en exercice	29	Didier BERGES - David BIARNES - Fabienne BOUEILH - Huguette BRAULT - Jean-Pierre BRETTHOUS - Thierry CLAVE - Cyrille CONSOLO - Patrick DAUGA - Maryline DISCAZEUX - Jean-Michel DUCLAVE - Eliane HEBRAUD - Odile LACOUTURE - Jean-Claude LAFITE - Jean-Luc LAFENETRE - Evelyne LALANNE - Christophe LARROSE - Lucie LEROY - Françoise METZINGER THOMAS - Philippe OGÉ - Jean-Philippe PEDEHONTAA - Cathy PERRIN - Nicolas RAULIN - Michel SANSOT
Quorum	10	
Présents	23	
Votants	25	
Pour	25	
Contre		
Abstention		
Date de la convocation : Le 06/04/2021		

Absents excusés : Pascale BÉZIAT - Jean-Emmanuel DARGELOS - Christian GUIDEZ - Anne-Marie MOUCHEZ - Jean-Claude LALANNE - Liliane SALLÉ

Procurations : Pascale BÉZIAT à Nicolas RAULIN - Jean-Emmanuel DARGELOS à Christophe LARROSE,

OBJET : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES 2021

Monsieur Jean-Luc LAFENETRE, Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois, présente à l'assemblée délibérante les propositions de budgets principal et annexes qui s'équilibrent comme suit :

Budget Principal de la Communauté de Communes,

Budget 2021	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	9 644 711.00	9 644 711.00
Section d'investissement	4 065 227.00	4 065 227.00

Budget annexe Z.A. de Guillaumet

Budget 2021	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 806 422.16	1 806 422.16
Section d'investissement	1 562 423.46	1 562 423.46

Budget annexe Z.A. du Tréma

Budget 2021	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	368 885.83	368 885.83



Section d'investissement	202 050.00	202 050.00
--------------------------	------------	------------

Budget annexe du SPA Office de Tourisme

Budget 2021	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	85 007.88	85 007.88
Section d'investissement	1 134.00	1 134.00

Budget annexe Application du Droit des Sols

Budget 2021	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	22 500.00	22 500.00
Section d'investissement	-	-

Budget annexe Régie Assainissement

Budget 2021	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	519 626.24	519 626.24
Section d'investissement	2 551 413.13	2 551 413.13

Budget annexe Régie Eau

Budget 2021	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	2 492 964.80	2 492 964.80
Section d'investissement	519 125.49	519 125.49

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1 et suivants ;
VU l'instruction budgétaire M14 ;
VU la Présentation du Budget Primitif 2021 ;
VU le Budget Primitif 2021, principal et annexes ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VOTE** le budget primitif principal et annexes pour l'année 2021 comme ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le TA dans un délai de 2 mois à compter de son affichage et de sa transmission au représentant de l'état

Fait et délibéré les Jour, Mois et An que dessus
Le 13 avril 2021
Le Président de la Communauté de Communes,
Jean-Luc LAFENETRE,

